Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931957

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : A.S. Bucheloise 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Breval Longnes F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932014

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : A.S. Bucheloise 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Breval Longnes F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931949

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : A.S. Bucheloise 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fontenay St Pere As 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932006

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : A.S. Bucheloise 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fontenay St Pere As 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931940

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : A.S. Bucheloise 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Porcheville Fc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931997

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : A.S. Bucheloise 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Porcheville Fc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931933

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : A.S. Bucheloise 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lainvillois F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931990

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : A.S. Bucheloise 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lainvillois F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :
N° du match : 29931967

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : A.S. Bucheloise 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vinsky Fcm 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :
N° du match : 29932024

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : A.S. Bucheloise 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vinsky Fcm 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931245

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : A.S.J. Acheres 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Andresy F.C. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931255

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : A.S.J. Acheres 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ecquevilly E.F.C. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931236

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : A.S.J. Acheres 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :
N° du match : 29931263

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : A.S.J. Acheres 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931194

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : A.S.J. Acheres 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Andresy F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931204

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : A.S.J. Acheres 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ecquevilly E.F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931185

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : A.S.J. Acheres 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :
N° du match : 29931212

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : A.S.J. Acheres 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932485

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Ablis Sud 78 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : E. S. Guyancourt F. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932493

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Ablis Sud 78 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Jouy En Josas U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932475

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Ablis Sud 78 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Essarts Le Roi Ags 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932465

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Ablis Sud 78 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :
N° du match : 29932502

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Ablis Sud 78 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932380

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Andresy F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Feucherolles Usa 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932391

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Andresy F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles S.O. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932371

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Andresy F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Marly Le Roi U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932361

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Andresy F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931250

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Andresy F.C. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. Acheres 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931240

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Andresy F.C. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931228

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Andresy F.C. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ecquevilly E.F.C. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :
N° du match : 29931258

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Andresy F.C. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :
N° du match : 29931267

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Andresy F.C. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931199

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Andresy F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. Acheres 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931189

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Andresy F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931177

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Andresy F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ecquevilly E.F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :
N° du match : 29931207

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Andresy F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :
N° du match : 29931216

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Andresy F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule C
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931532

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Aubergenville F.C 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule C
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931524

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Aubergenville F.C 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ecquevilly E.F.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule C
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931516

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Aubergenville F.C 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule C
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931504

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Aubergenville F.C 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule C
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931496

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Aubergenville F.C 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ecquevilly E.F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule C
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931488

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Aubergenville F.C 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932334

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Auteuillois A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vernouillet F.C 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932344

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Auteuillois A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chanteloup Les V. Us 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932325

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Auteuillois A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Interfoot 78 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :
N° du match : 29932352

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Auteuillois A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil S/Seine Us 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931828

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Germain En Laye 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931822

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vsci 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931813

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 24

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931806

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :
N° du match : 29931840

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931757

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Germain En Laye 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931751

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vsci 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931742

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931735

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :
N° du match : 29931769

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bailly Noisy Sfc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932333

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chanteloup Les V. Us 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932341

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil S/Seine Us 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932323

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vernouillet F.C 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932313

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Interfoot 78 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :
N° du match : 29932350

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Auteuillois A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932233

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932288

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932218

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Coignieres F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932273

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Coignieres F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932210

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Magny 78 F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932265

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Magny 78 F.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :
N° du match : 29932246

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Perray Foot. Es 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :
N° du match : 29932301

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Beynes F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Perray Foot. Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932486

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bois D'Arcy A.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Essarts Le Roi Ags 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932496

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bois D'Arcy A.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : E. S. Guyancourt F. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932477

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bois D'Arcy A.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :
N° du match : 29932504

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bois D'Arcy A.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villepreux F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931424

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bois D'Arcy A.S. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles Jussieu 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931434

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bois D'Arcy A.S. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931415

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bois D'Arcy A.S. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fcff 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :
N° du match : 29931442

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bois D'Arcy A.S. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931328

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bois D'Arcy A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles Jussieu 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931338

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bois D'Arcy A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931319

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bois D'Arcy A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fcff 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :
N° du match : 29931346

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bois D'Arcy A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule C
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931536

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnieres Freneuse 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule C
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931527

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnieres Freneuse 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Aubergenville F.C 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule C
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931521

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnieres Freneuse 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Limay Alj 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule C
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931514

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnieres Freneuse 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule C
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931508

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnieres Freneuse 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule C
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931499

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnieres Freneuse 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Aubergenville F.C 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule C
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931493

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnieres Freneuse 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Limay Alj 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule C
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931486

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bonnieres Freneuse 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932100

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bouafle /Flins Ent. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Hardricourt Us 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :16/11/2024
N° du match : 29963090

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bouafle /Flins Ent. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Hardricourt Us 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932092

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bouafle /Flins Ent. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villennes Orgeval 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :07/12/2024
N° du match : 29963082

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bouafle /Flins Ent. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villennes Orgeval 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932083

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bouafle /Flins Ent. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurecourt F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :18/01/2025
N° du match : 29963073

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bouafle /Flins Ent. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurecourt F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932076

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bouafle /Flins Ent. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vauxoise Es 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :01/02/2025
N° du match : 29963066

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bouafle /Flins Ent. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vauxoise Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :
N° du match : 29932110

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bouafle /Flins Ent. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Poissy Fc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :
N° du match : 29963100

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bouafle /Flins Ent. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Poissy Fc 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931717

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bougival Foot 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Sartrouville Es 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931702

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bougival Foot 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931694

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bougival Foot 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chambourcy Asm 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :
N° du match : 29931730

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bougival Foot 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. Acheres 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931630

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bougival Foot 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Sartrouville Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931615

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bougival Foot 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931607

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bougival Foot 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chambourcy Asm 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :
N° du match : 29931643

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Bougival Foot 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. Acheres 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931953

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Breval Longnes F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lainvillois F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932010

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Breval Longnes F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lainvillois F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931963

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Breval Longnes F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cs Rosny Football 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932020

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Breval Longnes F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cs Rosny Football 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931944

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Breval Longnes F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vinsky Fcm 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932001

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Breval Longnes F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vinsky Fcm 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :
N° du match : 29931971

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Breval Longnes F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Guerville Arnouville 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :
N° du match : 29932028

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Breval Longnes F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Guerville Arnouville 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931430

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Buc Foot Ao 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fcff 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931418

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Buc Foot Ao 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931408

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Buc Foot Ao 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :
N° du match : 29931444

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Buc Foot Ao 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Etang St Nom Es 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931334

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Buc Foot Ao 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fcff 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931322

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Buc Foot Ao 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931312

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Buc Foot Ao 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :
N° du match : 29931348

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Buc Foot Ao 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Etang St Nom Es 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931243

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931831

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931256

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Issou As 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931819

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931809

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931235

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931223

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. Acheres 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :
N° du match : 29931262

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :
N° du match : 29931845

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 24

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931192

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931760

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931205

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Issou As 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931748

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931738

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931184

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931172

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. Acheres 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :
N° du match : 29931211

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :
N° du match : 29931774

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres Gresillons 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932379

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres S/Seine Us 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil Le Roi A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932389

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres S/Seine Us 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932370

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres S/Seine Us 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Feucherolles Usa 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :
N° du match : 29932397

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres S/Seine Us 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Louveciennes A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931715

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres S/Seine Us 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bougival Foot 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931703

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres S/Seine Us 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 24

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931693

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres S/Seine Us 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fourqueux A.S. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :
N° du match : 29931729

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres S/Seine Us 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 24			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931628

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres S/Seine Us 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bougival Foot 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931616

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres S/Seine Us 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931606

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres S/Seine Us 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fourqueux A.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :
N° du match : 29931642

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Carrieres S/Seine Us 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932382

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Louveciennes A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932376

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Andresy F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932367

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Pecq Us Le 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932360

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles S.O. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :
N° du match : 29932394

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Marly Le Roi U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931827

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931834

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 24

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931811

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :
N° du match : 29931844

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931756

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931763

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931740

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :
N° du match : 29931773

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cellois Cs 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932340

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chambourcy Asm 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Interfoot 78 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932328

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chambourcy Asm 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Auteuillois A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932318

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chambourcy Asm 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :
N° du match : 29932354

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chambourcy Asm 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cravent F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931707

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chambourcy Asm 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 24

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931720

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chambourcy Asm 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fourqueux A.S. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931699

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chambourcy Asm 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931687

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chambourcy Asm 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :
N° du match : 29931726

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chambourcy Asm 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931620

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chambourcy Asm 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931633

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chambourcy Asm 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fourqueux A.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931612

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chambourcy Asm 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931600

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chambourcy Asm 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :
N° du match : 29931639

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chambourcy Asm 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932337

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chanteloup Les V. Us 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil S/Seine Us 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932331

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chanteloup Les V. Us 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil S/Seine Us 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932322

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chanteloup Les V. Us 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cravent F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932315

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chanteloup Les V. Us 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chambourcy Asm 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :
N° du match : 29932349

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chanteloup Les V. Us 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Epone U.S.B.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932378

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932386

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Andresy F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932368

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil Le Roi A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932358

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Feucherolles Usa 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :
N° du match : 29932395

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931711

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931718

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 24

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931695

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 24

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :
N° du match : 29931728

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fourqueux A.S. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931624

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931631

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931608

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :
N° du match : 29931641

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chatou As 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fourqueux A.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932229

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932284

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932221

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Port Marly C.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932276

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Port Marly C.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932212

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Cyr Afc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932267

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Cyr Afc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932205

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932260

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :
N° du match : 29932239

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :
N° du match : 29932294

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Chesnay 78 F.C. Le 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932230

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Coignieres F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932285

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Coignieres F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932220

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Magny 78 F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932275

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Magny 78 F.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932208

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Perray Foot. Es 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932263

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Perray Foot. Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :
N° du match : 29932238

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vallee 78 F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :
N° du match : 29932247

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Cyr Afc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :
N° du match : 29932293

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vallee 78 F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :
N° du match : 29932302

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Cyr Afc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931425

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fcff 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931436

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Buc Foot Ao 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931416

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931406

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931329

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fcff 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931340

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Buc Foot Ao 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931320

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931310

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Clayes Ss/Bois U.S.M 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932227

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Coignieres F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vallee 78 F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932282

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Coignieres F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vallee 78 F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932234

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Coignieres F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932289

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Coignieres F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932211

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Coignieres F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932266

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Coignieres F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :
N° du match : 29932244

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Coignieres F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Port Marly C.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :
N° du match : 29932299

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Coignieres F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Port Marly C.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931251

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931239

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S.J. Acheres 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931229

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Issou As 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :
N° du match : 29931265

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931200

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931188

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S.J. Acheres 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931178

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Issou As 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :
N° du match : 29931214

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Conflans F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932338

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cravent F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Auteuillois A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932330

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cravent F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932321

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cravent F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil S/Seine Us 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932314

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cravent F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vernouillet F.C 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :
N° du match : 29932348

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cravent F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Interfoot 78 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931246

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931830

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931257

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931820

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Germain En Laye 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931808

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931237

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. Acheres 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931227

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S.J. Acheres 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :
N° du match : 29931838

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :
N° du match : 29931847

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vsci 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931195

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931759

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931206

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931749

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Germain En Laye 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931737

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931186

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. Acheres 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931176

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S.J. Acheres 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :
N° du match : 29931767

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :
N° du match : 29931776

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Croissy U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vsci 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931956

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cs Rosny Football 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Guerville Arnouville 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932013

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cs Rosny Football 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Guerville Arnouville 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931950

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cs Rosny Football 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Porcheville Fc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932007

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cs Rosny Football 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Porcheville Fc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931941

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cs Rosny Football 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S. Bucheloise 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931998

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cs Rosny Football 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S. Bucheloise 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931934

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cs Rosny Football 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Gargenville Stade 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931991

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cs Rosny Football 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Gargenville Stade 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :
N° du match : 29931968

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cs Rosny Football 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mezieres A.J. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :
N° du match : 29932025

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Cs Rosny Football 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mezieres A.J. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932489

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : E. S. Guyancourt F. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villepreux F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932483

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : E. S. Guyancourt F. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Jouy En Josas U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932474

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : E. S. Guyancourt F. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Neauphle-Pont. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932467

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : E. S. Guyancourt F. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Arnoult U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :
N° du match : 29932501

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : E. S. Guyancourt F. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule C
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931531

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Ecquevilly E.F.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantes U.S.C. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931248

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Ecquevilly E.F.C. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule C
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931538

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Ecquevilly E.F.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bonnieres Freneuse 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931242

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Ecquevilly E.F.C. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule C
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931517

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Ecquevilly E.F.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931233

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Ecquevilly E.F.C. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931226

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Ecquevilly E.F.C. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :
N° du match : 29931260

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Ecquevilly E.F.C. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. Acheres 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule C
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931503

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Ecquevilly E.F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantes U.S.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931197

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Ecquevilly E.F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule C
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931510

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Ecquevilly E.F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bonnieres Freneuse 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931191

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Ecquevilly E.F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule C
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931489

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Ecquevilly E.F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931182

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Ecquevilly E.F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931175

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Ecquevilly E.F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :
N° du match : 29931209

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Ecquevilly E.F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. Acheres 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931825

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931713

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 24

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 24

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule F
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931909

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931835

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931705

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 24

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fourqueux A.S. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule F
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931903

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Trappes Es 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931696

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 24			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule F
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931894

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931816

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931689

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 24

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Sartrouville Es 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule F
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931888

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montfort / U.S.Y. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :
N° du match : 29931723

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 24

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bougival Foot 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :
N° du match : 29931843

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Germain En Laye 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931754

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931626

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule F
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931878

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931764

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931618

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fourqueux A.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule F
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931872

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Trappes Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931609

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule F
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931863

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931745

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931602

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Sartrouville Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule F
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931857

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montfort / U.S.Y. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :
N° du match : 29931636

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bougival Foot 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :
N° du match : 29931772

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Elancourt O.S.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Germain En Laye 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932336

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Epone U.S.B.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chambourcy Asm 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932343

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Epone U.S.B.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cravent F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932320

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Epone U.S.B.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Auteuillois A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :
N° du match : 29932353

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Epone U.S.B.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932491

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Essarts Le Roi Ags 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932481

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Essarts Le Roi Ags 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villepreux F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932469

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Essarts Le Roi Ags 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : E. S. Guyancourt F. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :
N° du match : 29932499

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Essarts Le Roi Ags 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Arnoult U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :
N° du match : 29932508

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Essarts Le Roi Ags 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Jouy En Josas U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931428

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Etang St Nom Es 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931420

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Etang St Nom Es 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931411

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Etang St Nom Es 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931404

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Etang St Nom Es 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles Jussieu 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :
N° du match : 29931438

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Etang St Nom Es 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fcff 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931332

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Etang St Nom Es 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931324

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Etang St Nom Es 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931315

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Etang St Nom Es 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931308

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Etang St Nom Es 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles Jussieu 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :
N° du match : 29931342

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Etang St Nom Es 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fcff 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931247

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. Acheres 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931712

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. Acheres 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chambourcy Asm 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931254

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. Acheres 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931706

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. Acheres 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931231

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. Acheres 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S.J. Acheres 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931697

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. Acheres 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 24

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931690

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. Acheres 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :
N° du match : 29931264

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. Acheres 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Issou As 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :
N° du match : 29931724

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. Acheres 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931196

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. Acheres 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Conflans F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931621

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. Acheres 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fourqueux A.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931625

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. Acheres 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chambourcy Asm 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931203

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. Acheres 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931619

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. Acheres 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931180

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. Acheres 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S.J. Acheres 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931610

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. Acheres 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931603

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. Acheres 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :
N° du match : 29931213

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. Acheres 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Issou As 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :
N° du match : 29931637

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : F.C. Acheres 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931432

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fcff 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles Jussieu 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931417

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fcff 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931409

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fcff 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :
N° du match : 29931445

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fcff 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931336

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fcff 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles Jussieu 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931321

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fcff 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931313

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fcff 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :
N° du match : 29931349

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fcff 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932387

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Feucherolles Usa 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil Le Roi A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932372

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Feucherolles Usa 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Marly Le Roi U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932364

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Feucherolles Usa 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Louveciennes A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :
N° du match : 29932400

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Feucherolles Usa 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931952

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fontenay St Pere As 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cs Rosny Football 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932009

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fontenay St Pere As 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cs Rosny Football 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931960

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fontenay St Pere As 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Porcheville Fc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932017

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fontenay St Pere As 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Porcheville Fc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931942

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fontenay St Pere As 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lainvillois F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931999

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fontenay St Pere As 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lainvillois F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931932

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fontenay St Pere As 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vinsky Fcm 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931989

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fontenay St Pere As 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vinsky Fcm 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :
N° du match : 29931969

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fontenay St Pere As 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Breval Longnes F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :
N° du match : 29932026

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fontenay St Pere As 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Breval Longnes F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931708

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fourqueux A.S. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. Acheres 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931716

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fourqueux A.S. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931698

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fourqueux A.S. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Sartrouville Es 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931688

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fourqueux A.S. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bougival Foot 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :
N° du match : 29931725

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fourqueux A.S. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 24

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931629

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fourqueux A.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931611

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fourqueux A.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Sartrouville Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931601

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fourqueux A.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bougival Foot 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :
N° du match : 29931638

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Fourqueux A.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931959

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Gargenville Stade 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vinsky Fcm 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932016

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Gargenville Stade 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vinsky Fcm 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931947

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Gargenville Stade 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Breval Longnes F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932004

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Gargenville Stade 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Breval Longnes F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931937

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Gargenville Stade 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fontenay St Pere As 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931994

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Gargenville Stade 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fontenay St Pere As 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :
N° du match : 29931973

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Gargenville Stade 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S. Bucheloise 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :
N° du match : 29932030

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Gargenville Stade 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S. Bucheloise 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931951

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Guerville Arnouville 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S. Bucheloise 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932008

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Guerville Arnouville 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S. Bucheloise 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931964

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Guerville Arnouville 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fontenay St Pere As 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932021

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Guerville Arnouville 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fontenay St Pere As 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931943

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Guerville Arnouville 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Gargenville Stade 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932000

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Guerville Arnouville 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Gargenville Stade 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931931

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Guerville Arnouville 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mezieres A.J. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931988

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Guerville Arnouville 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mezieres A.J. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :
N° du match : 29931970

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Guerville Arnouville 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Porcheville Fc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :
N° du match : 29932027

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Guerville Arnouville 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Porcheville Fc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932096

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Hardricourt Us 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vauxoise Es 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :09/11/2024
N° du match : 29963086

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Hardricourt Us 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vauxoise Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932106

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Hardricourt Us 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mauloise U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :30/11/2024
N° du match : 29963096

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Hardricourt Us 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mauloise U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932087

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Hardricourt Us 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Poissy Fc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :25/01/2025
N° du match : 29963077

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Hardricourt Us 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Poissy Fc 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :
N° du match : 29932114

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Hardricourt Us 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Triel Ac 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :
N° du match : 29963104

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Hardricourt Us 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Triel Ac 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931422

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Etang St Nom Es 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule F
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931907

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Velizy Asc 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931435

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931414

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Buc Foot Ao 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule F
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931899

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931402

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule F
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931891

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :
N° du match : 29931441

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931326

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Etang St Nom Es 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule F
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931876

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Velizy Asc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931339

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931318

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Buc Foot Ao 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule F
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931868

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931306

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule F
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931860

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :
N° du match : 29931345

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houdanaise Region Fc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931241

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Issou As 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931821

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 24

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :11/01/2025
N° du match : 29931249

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S.J. Acheres 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :11/01/2025
N° du match : 29931829

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 24

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931232

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931812

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 24

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vsci 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931225

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Andresy F.C. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931805

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 24

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :
N° du match : 29931259

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :
N° du match : 29931839

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 24

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931190

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Issou As 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931750

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :11/01/2025
N° du match : 29931758

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931181

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931741

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vsci 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931174

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Andresy F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931734

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :
N° du match : 29931198

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S.J. Acheres 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :
N° du match : 29931208

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :
N° du match : 29931768

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles A.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932385

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles S.O. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Feucherolles Usa 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932373

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles S.O. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932363

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles S.O. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :
N° du match : 29932399

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Houilles S.O. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Pecq Us Le 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932342

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Interfoot 78 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vernouillet F.C 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932327

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Interfoot 78 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Epone U.S.B.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932319

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Interfoot 78 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil S/Seine Us 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :
N° du match : 29932355

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Interfoot 78 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chanteloup Les V. Us 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931244

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Issou As 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ecquevilly E.F.C. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931252

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Issou As 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931234

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Issou As 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Andresy F.C. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931224

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Issou As 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :
N° du match : 29931261

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Issou As 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S.J. Acheres 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931193

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Issou As 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ecquevilly E.F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931201

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Issou As 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931183

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Issou As 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Andresy F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931173

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Issou As 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :
N° du match : 29931210

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Issou As 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S.J. Acheres 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932487

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Jouy En Josas U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932498

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Jouy En Josas U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Arnoult U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932478

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Jouy En Josas U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932468

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Jouy En Josas U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931958

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Lainvillois F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mezieres A.J. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932015

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Lainvillois F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mezieres A.J. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931948

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Lainvillois F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Guerville Arnouville 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932005

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Lainvillois F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Guerville Arnouville 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931936

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Lainvillois F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cs Rosny Football 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931993

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Lainvillois F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cs Rosny Football 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :
N° du match : 29931966

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Lainvillois F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Gargenville Stade 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :
N° du match : 29931975

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Lainvillois F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Porcheville Fc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :
N° du match : 29932023

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Lainvillois F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Gargenville Stade 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :
N° du match : 29932032

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Lainvillois F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Porcheville Fc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule C
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931534

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Limay Alj 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ecquevilly E.F.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule C
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931528

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Limay Alj 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil S/Seine Us 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule C
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931519

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Limay Alj 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Aubergenville F.C 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule C
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931513

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Limay Alj 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantes U.S.C. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule C
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931506

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Limay Alj 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ecquevilly E.F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule C
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931500

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Limay Alj 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil S/Seine Us 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule C
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931491

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Limay Alj 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Aubergenville F.C 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule C
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931485

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Limay Alj 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantes U.S.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932377

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Louveciennes A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Pecq Us Le 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932390

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Louveciennes A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932369

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Louveciennes A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles S.O. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932357

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Louveciennes A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Marly Le Roi U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :
N° du match : 29932396

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Louveciennes A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Andresy F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932223

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Magny 78 F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932278

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Magny 78 F.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932236

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Magny 78 F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Port Marly C.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932291

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Magny 78 F.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Port Marly C.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932215

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Magny 78 F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vallee 78 F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932270

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Magny 78 F.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vallee 78 F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932203

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Magny 78 F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Coignieres F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932258

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Magny 78 F.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Coignieres F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :
N° du match : 29932242

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Magny 78 F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Cyr Afc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :
N° du match : 29932297

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Magny 78 F.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Cyr Afc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931824

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931832

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vsci 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931253

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Andresy F.C. 21			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931238

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. Acheres 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931230

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931814

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931804

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule A
Match du :
N° du match : 29931266

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ecquevilly E.F.C. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :
N° du match : 29931841

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 23			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931753

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931761

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vsci 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931202

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Andresy F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931187

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. Acheres 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931179

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931743

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931733

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule A
Match du :
N° du match : 29931215

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ecquevilly E.F.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :
N° du match : 29931770

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maisons-Laffitte F.C 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule C
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931533

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mantes U.S.C. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule C
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931540

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mantes U.S.C. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Aubergenville F.C 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule C
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931526

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mantes U.S.C. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule C
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931520

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mantes U.S.C. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bonnieres Freneuse 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule C
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931505

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mantes U.S.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule C
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931512

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mantes U.S.C. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Aubergenville F.C 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule C
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931498

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mantes U.S.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule C
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931492

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mantes U.S.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bonnieres Freneuse 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule C
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931530

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Limay Alj 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931709

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 24

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Sartrouville Es 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule C
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931537

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil S/Seine Us 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931719

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 24

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. Acheres 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule C
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931522

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931700

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 24

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bougival Foot 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :
N° du match : 29931727

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 24

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chambourcy Asm 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule C
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931502

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Limay Alj 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931622

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Sartrouville Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule C
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931509

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil S/Seine Us 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931632

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. Acheres 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule C
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931494

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 3			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931613

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bougival Foot 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :
N° du match : 29931640

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mantois 78 Fc 4			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chambourcy Asm 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932381

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Marly Le Roi U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles S.O. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932388

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Marly Le Roi U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Pecq Us Le 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932365

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Marly Le Roi U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :
N° du match : 29932398

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Marly Le Roi U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932099

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mauloise U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Triel Ac 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :16/11/2024
N° du match : 29963089

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mauloise U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Triel Ac 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932093

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mauloise U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurecourt F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :07/12/2024
N° du match : 29963083

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mauloise U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurecourt F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932084

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mauloise U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bouafle /Flins Ent. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :25/01/2025
N° du match : 29963074

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mauloise U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bouafle /Flins Ent. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932077

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mauloise U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :01/02/2025
N° du match : 29963067

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mauloise U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :
N° du match : 29932111

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mauloise U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rcc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :
N° du match : 29963101

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mauloise U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rcc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932097

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurecourt F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Poissy Fc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :09/11/2024
N° du match : 29963087

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurecourt F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Poissy Fc 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932108

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurecourt F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :30/11/2024
N° du match : 29963098

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurecourt F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932088

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurecourt F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rcc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :25/01/2025
N° du match : 29963078

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurecourt F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rcc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932078

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurecourt F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Hardricourt Us 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :01/02/2025
N° du match : 29963068

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurecourt F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Hardricourt Us 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931426

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Buc Foot Ao 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931433

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Etang St Nom Es 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931410

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :
N° du match : 29931443

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931330

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Buc Foot Ao 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931337

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Etang St Nom Es 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931314

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :
N° du match : 29931347

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Maurepas As 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932384

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil Le Roi A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Marly Le Roi U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932374

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil Le Roi A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Louveciennes A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932362

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil Le Roi A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :
N° du match : 29932392

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil Le Roi A.S. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles S.O. 1			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :
N° du match : 29932401

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil Le Roi A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Andresy F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932494

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Essarts Le Roi Ags 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932479

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932471

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villepreux F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :
N° du match : 29932507

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : E. S. Guyancourt F. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931423

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931431

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931413

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles Jussieu 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931403

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fcff 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :
N° du match : 29931440

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931327

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931335

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931317

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles Jussieu 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931307

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fcff 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :
N° du match : 29931344

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mesnil St Denis Asl 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931955

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mezieres A.J. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Gargenville Stade 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932012

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mezieres A.J. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Gargenville Stade 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931962

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mezieres A.J. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S. Bucheloise 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932019

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mezieres A.J. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : A.S. Bucheloise 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931939

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mezieres A.J. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Breval Longnes F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931996

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mezieres A.J. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Breval Longnes F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :
N° du match : 29931972

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mezieres A.J. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fontenay St Pere As 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :
N° du match : 29932029

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mezieres A.J. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Fontenay St Pere As 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931710

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bougival Foot 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931721

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931701

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931691

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 24

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931623

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bougival Foot 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931634

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931614

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931604

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montesson U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantois 78 Fc 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule F
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931908

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montfort / U.S.Y. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Velizy Asc 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule F
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931915

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montfort / U.S.Y. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule F
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931901

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montfort / U.S.Y. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule F
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931895

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montfort / U.S.Y. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montigny Le Bx As 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule F
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931877

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montfort / U.S.Y. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Velizy Asc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule F
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931884

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montfort / U.S.Y. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule F
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931870

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montfort / U.S.Y. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule F
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931864

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montfort / U.S.Y. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montigny Le Bx As 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule F
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931911

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montigny Le Bx As 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule F
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931902

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montigny Le Bx As 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule F
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931896

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montigny Le Bx As 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule F
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931889

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montigny Le Bx As 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Velizy Asc 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule F
Match du :17/11/2024
N° du match : 29931880

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montigny Le Bx As 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule F
Match du :08/12/2024
N° du match : 29931871

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montigny Le Bx As 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule F
Match du :26/01/2025
N° du match : 29931865

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montigny Le Bx As 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule F
Match du :02/02/2025
N° du match : 29931858

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Montigny Le Bx As 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Velizy Asc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932102

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Poissy Fc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :16/11/2024
N° du match : 29963092

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Poissy Fc 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932090

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Hardricourt Us 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :07/12/2024
N° du match : 29963080

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Hardricourt Us 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932080

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villennes Orgeval 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :18/01/2025
N° du match : 29963070

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villennes Orgeval 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :
N° du match : 29932116

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bouafle /Flins Ent. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :
N° du match : 29963106

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bouafle /Flins Ent. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule C
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931539

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Limay Alj 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule C
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931525

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ecquevilly E.F.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule C
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931518

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil S/Seine Us 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule C
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931511

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Limay Alj 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule C
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931497

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ecquevilly E.F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule C
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931490

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Mureaux O.F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil S/Seine Us 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932490

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Neauphle-Pont. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932482

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Neauphle-Pont. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ablis Sud 78 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932473

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Neauphle-Pont. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Jouy En Josas U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932466

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Neauphle-Pont. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Essarts Le Roi Ags 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :
N° du match : 29932500

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Neauphle-Pont. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932383

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Pecq Us Le 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932375

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Pecq Us Le 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932366

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Pecq Us Le 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Andresy F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932359

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Pecq Us Le 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil Le Roi A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule B
Match du :
N° du match : 29932393

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Pecq Us Le 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Feucherolles Usa 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932228

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Perray Foot. Es 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Magny 78 F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932283

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Perray Foot. Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Magny 78 F.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932222

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Perray Foot. Es 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Cyr Afc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932277

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Perray Foot. Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Cyr Afc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932213

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Perray Foot. Es 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932268

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Perray Foot. Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932206

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Perray Foot. Es 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vallee 78 F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932261

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Perray Foot. Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vallee 78 F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :
N° du match : 29932240

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Perray Foot. Es 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Coignieres F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :
N° du match : 29932295

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Perray Foot. Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Coignieres F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931833

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931818

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931810

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Germain En Laye 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :
N° du match : 29931846

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931762

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Croissy U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931747

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931739

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Germain En Laye 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :
N° du match : 29931775

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Plaisirois F.O. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bailly Noisy Sfc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932104

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Poissy Fc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vauxoise Es 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :30/11/2024
N° du match : 29963094

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Poissy Fc 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vauxoise Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932089

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Poissy Fc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rcc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :07/12/2024
N° du match : 29963079

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Poissy Fc 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rcc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932081

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Poissy Fc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Triel Ac 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :18/01/2025
N° du match : 29963071

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Poissy Fc 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Triel Ac 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :
N° du match : 29932117

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Poissy Fc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mauloise U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :
N° du match : 29963107

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Poissy Fc 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mauloise U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931954

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Porcheville Fc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vinsky Fcm 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932011

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Porcheville Fc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vinsky Fcm 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931965

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Porcheville Fc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Gargenville Stade 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932022

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Porcheville Fc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Gargenville Stade 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931945

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Porcheville Fc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mezieres A.J. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932002

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Porcheville Fc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mezieres A.J. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931935

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Porcheville Fc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Breval Longnes F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931992

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Porcheville Fc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Breval Longnes F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932224

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Port Marly C.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Perray Foot. Es 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932279

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Port Marly C.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Perray Foot. Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932232

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Port Marly C.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Cyr Afc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932287

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Port Marly C.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Cyr Afc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932214

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Port Marly C.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932269

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Port Marly C.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932204

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Port Marly C.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932259

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Port Marly C.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :
N° du match : 29932241

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Port Marly C.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :
N° du match : 29932296

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Port Marly C.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule F
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931906

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rambouillet Yvelines 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montfort / U.S.Y. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule F
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931913

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rambouillet Yvelines 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montigny Le Bx As 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule F
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931892

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rambouillet Yvelines 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule F
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931875

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rambouillet Yvelines 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montfort / U.S.Y. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule F
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931882

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rambouillet Yvelines 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montigny Le Bx As 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule F
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931861

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rambouillet Yvelines 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Viroflay U.S.M. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932098

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rcc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :09/11/2024
N° du match : 29963088

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rcc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932105

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rcc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bouafle /Flins Ent. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :30/11/2024
N° du match : 29963095

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rcc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bouafle /Flins Ent. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932082

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rcc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Hardricourt Us 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :18/01/2025
N° du match : 29963072

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rcc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Hardricourt Us 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :19/02/2025
N° du match : 29963105

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rcc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villennes Orgeval 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :
N° du match : 29932115

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Rcc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villennes Orgeval 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931714

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Sartrouville Es 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931704

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Sartrouville Es 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chambourcy Asm 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931692

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Sartrouville Es 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. Acheres 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :
N° du match : 29931722

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Sartrouville Es 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule D
Match du :
N° du match : 29931731

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Sartrouville Es 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931627

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Sartrouville Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chatou As 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931617

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Sartrouville Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chambourcy Asm 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931605

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Sartrouville Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : F.C. Acheres 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :
N° du match : 29931635

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Sartrouville Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres S/Seine Us 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule D
Match du :
N° du match : 29931644

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Sartrouville Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montesson U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932492

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Arnoult U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mesnil St Denis Asl 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932480

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Arnoult U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932470

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Arnoult U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ablis Sud 78 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :
N° du match : 29932506

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Arnoult U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Neauphle-Pont. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932226

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Cyr Afc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932281

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Cyr Afc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932237

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Cyr Afc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vallee 78 F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932292

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Cyr Afc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vallee 78 F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932217

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Cyr Afc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Coignieres F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932272

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Cyr Afc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Coignieres F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932207

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Cyr Afc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932262

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Cyr Afc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931823

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 24

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931836

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931815

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 22			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931803

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :
N° du match : 29931842

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vsci 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931752

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houilles A.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931765

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maisons-Laffitte F.C 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931744

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 2			
N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931732

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :
N° du match : 29931771

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : St Germain En Laye 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vsci 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule F
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931904

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Trappes Es 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montigny Le Bx As 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule F
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931910

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Trappes Es 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule F
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931898

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Trappes Es 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montfort / U.S.Y. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule F
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931890

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Trappes Es 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule F
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931873

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Trappes Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montigny Le Bx As 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule F
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931879

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Trappes Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule F
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931867

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Trappes Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Montfort / U.S.Y. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule F
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931859

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Trappes Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932094

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Triel Ac 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bouafle /Flins Ent. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :09/11/2024
N° du match : 29963084

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Triel Ac 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bouafle /Flins Ent. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932107

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Triel Ac 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villennes Orgeval 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :30/11/2024
N° du match : 29963097

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Triel Ac 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Villennes Orgeval 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932086

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Triel Ac 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :25/01/2025
N° du match : 29963076

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Triel Ac 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932074

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Triel Ac 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rcc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :01/02/2025
N° du match : 29963064

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Triel Ac 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rcc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :
N° du match : 29932113

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Triel Ac 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurecourt F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :
N° du match : 29963103

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Triel Ac 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurecourt F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932231

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vallee 78 F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932286

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vallee 78 F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932219

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vallee 78 F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932274

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vallee 78 F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Versailles 78 Fc 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932209

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vallee 78 F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Port Marly C.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932264

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vallee 78 F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Port Marly C.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :
N° du match : 29932245

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vallee 78 F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :
N° du match : 29932300

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vallee 78 F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chesnay 78 F.C. Le 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932101

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vauxoise Es 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rcc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :16/11/2024
N° du match : 29963091

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vauxoise Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rcc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932091

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vauxoise Es 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Triel Ac 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :07/12/2024
N° du match : 29963081

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vauxoise Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Triel Ac 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932079

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vauxoise Es 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mauloise U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :18/01/2025
N° du match : 29963069

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vauxoise Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mauloise U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :
N° du match : 29932109

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vauxoise Es 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :
N° du match : 29932118

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vauxoise Es 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurecourt F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :
N° du match : 29963099

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vauxoise Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mureaux O.F.C. 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :
N° du match : 29963108

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vauxoise Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurecourt F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule F
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931914

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Velizy Asc 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule F
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931900

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Velizy Asc 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule F
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931893

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Velizy Asc 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Trappes Es 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule F
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931883

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Velizy Asc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule F
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931869

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Velizy Asc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Rambouillet Yvelines 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule F
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931862

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Velizy Asc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Trappes Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932332

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil S/Seine Us 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cravent F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932335

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil S/Seine Us 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Interfoot 78 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932345

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil S/Seine Us 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932346

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil S/Seine Us 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chambourcy Asm 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932324

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil S/Seine Us 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chambourcy Asm 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932326

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil S/Seine Us 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Epone U.S.B.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932312

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil S/Seine Us 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Epone U.S.B.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932316

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil S/Seine Us 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Auteuillois A.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :
N° du match : 29932351

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil S/Seine Us 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil S/Seine Us 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule C
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931529

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil S/Seine Us 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bonnieres Freneuse 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule C
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931535

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil S/Seine Us 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Aubergenville F.C 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule C
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931523

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil S/Seine Us 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantes U.S.C. 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule C
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931515

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil S/Seine Us 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ecquevilly E.F.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule C
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931501

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil S/Seine Us 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bonnieres Freneuse 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule C
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931507

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil S/Seine Us 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Aubergenville F.C 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule C
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931495

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil S/Seine Us 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mantes U.S.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule C
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931487

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Verneuil S/Seine Us 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ecquevilly E.F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932339

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vernouillet F.C 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Epone U.S.B.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932329

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vernouillet F.C 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil S/Seine Us 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932317

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vernouillet F.C 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chanteloup Les V. Us 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :
N° du match : 29932347

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vernouillet F.C 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Chambourcy Asm 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule A
Match du :
N° du match : 29932356

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vernouillet F.C 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Verneuil S/Seine Us 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932225

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932280

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932235

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Perray Foot. Es 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932290

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Perray Foot. Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932216

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932271

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Beynes F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C1
Match du :
N° du match : 29932243

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Magny 78 F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule C2
Match du :
N° du match : 29932298

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles 78 Fc 4

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Magny 78 F.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931429

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles Jussieu 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931419

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles Jussieu 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931407

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles Jussieu 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :
N° du match : 29931437

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles Jussieu 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Buc Foot Ao 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :
N° du match : 29931446

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles Jussieu 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931333

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles Jussieu 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931323

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles Jussieu 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931311

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles Jussieu 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :
N° du match : 29931341

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles Jussieu 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Buc Foot Ao 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :
N° du match : 29931350

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Versailles Jussieu 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932095

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villennes Orgeval 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mauloise U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :09/11/2024
N° du match : 29963085

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villennes Orgeval 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mauloise U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :16/11/2024
N° du match : 29932103

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villennes Orgeval 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurecourt F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :16/11/2024
N° du match : 29963093

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villennes Orgeval 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurecourt F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932085

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villennes Orgeval 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vauxoise Es 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :25/01/2025
N° du match : 29963075

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villennes Orgeval 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Vauxoise Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932075

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villennes Orgeval 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Poissy Fc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :01/02/2025
N° du match : 29963065

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villennes Orgeval 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Poissy Fc 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B1
Match du :
N° du match : 29932112

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villennes Orgeval 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Hardricourt Us 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule B2
Match du :
N° du match : 29963102

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villennes Orgeval 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Hardricourt Us 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932484

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villepreux F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Neauphle-Pont. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932497

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villepreux F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ablis Sud 78 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :25/01/2025
N° du match : 29932476

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villepreux F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Arnoult U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :01/02/2025
N° du match : 29932464

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villepreux F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Voisins F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :
N° du match : 29932503

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Villepreux F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Jouy En Josas U.S. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931961

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vinsky Fcm 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lainvillois F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932018

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vinsky Fcm 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Lainvillois F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931946

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vinsky Fcm 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mezieres A.J. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :07/12/2024
N° du match : 29932003

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vinsky Fcm 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Mezieres A.J. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931938

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vinsky Fcm 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Guerville Arnouville 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :18/01/2025
N° du match : 29931995

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vinsky Fcm 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Guerville Arnouville 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A1
Match du :
N° du match : 29931974

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vinsky Fcm 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cs Rosny Football 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 2 EQ U13 Poule A2
Match du :
N° du match : 29932031

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vinsky Fcm 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cs Rosny Football 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule F
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931905

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule F
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931912

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Trappes Es 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule F
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931897

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Velizy Asc 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule F
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931874

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule F
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931881

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Trappes Es 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule F
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931866

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Viroflay U.S.M. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Velizy Asc 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :09/11/2024
N° du match : 29932488

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : St Arnoult U.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :30/11/2024
N° du match : 29932495

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Neauphle-Pont. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :18/01/2025
N° du match : 29932472

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Bois D'Arcy A.S. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : 1 EQ U13 Poule C
Match du :
N° du match : 29932505

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Ablis Sud 78 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931427

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931421

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931412

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Etang St Nom Es 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931405

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Buc Foot Ao 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule B
Match du :
N° du match : 29931439

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :16/11/2024
N° du match : 29931331

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Houdanaise Region Fc 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :07/12/2024
N° du match : 29931325

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Clayes Ss/Bois U.S.M 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931316

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Etang St Nom Es 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931309

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Buc Foot Ao 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule B
Match du :
N° du match : 29931343

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Voisins F.C. 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Maurepas As 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931826

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vsci 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931837

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vsci 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931817

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vsci 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 22

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 12 Poule E
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931807

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vsci 21

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 23

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :09/11/2024
N° du match : 29931755

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vsci 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Plaisirois F.O. 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :30/11/2024
N° du match : 29931766

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vsci 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Carrieres Gresillons 2

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :25/01/2025
N° du match : 29931746

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vsci 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Cellois Cs 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..

Catégorie/Poule : ANNEE 13 Poule E
Match du :01/02/2025
N° du match : 29931736

Auto-évaluation Rencontre U12-U13

Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

NOM DU CLUB RECEVANT : Vsci 1

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club visiteur pour approbation

NOM DU CLUB VISITEUR : Elancourt O.S.C. 3

N° du Joueur	JONGLAGE PIED DROIT	JONGLAGE PIED GAUCHE	TOTAL
	1 Seul Essai - 1'	1 Seul Essai - 1'	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
TOTAL DES 8 MEILLEURS RÉSULTATS			

Fiche établie par : n° de licence :

Signature club recevant pour approbation

Règlement - Épreuve Jonglerie U12-U13 Départementaux - Phase 2

1. Toutes les équipes engagées en Critérium Départemental participent à l'épreuve de jonglerie. L'équipe victorieuse de l'épreuve se verra attribuer **1 point** ; le cumul des points acquis permettra d'établir un classement général de l'épreuve technique à la fin de chaque phase.
2. Cette épreuve est à organiser avant le début des rencontres et les résultats sportifs sont à inscrire sur la fiche règlementaire ci-jointe (à renvoyer au district) et à **reporter sur la Feuille de Match Informatisée (F.M.I) ou papier rubrique « commentaire d'après match »**.
3. Préconisation : Chaque équipe doit fournir au minimum 6 ballons taille 4, afin que chaque binôme de joueurs puisse disposer de son propre ballon. Respecter une distanciation physique de 5 mètres minimum entre les binômes et de 2 mètres au sein d'un binôme pour ne pas gêner le jongleur.
4. Déroulement : les joueurs des 2 équipes sont associés par 2 (binôme) sous le format « miroir ». Le n°1 de l'équipe A, avec le n°1 de l'équipe B, etc. Ils sont chargés de compter alternativement les jongles effectuées par le joueur adverse. Ils commencent par la jonglerie « pied droit », départ ballon au sol. A l'issue de l'essai effectué (1 par joueur), ils communiquent leurs résultats aux éducateurs présents ; le joueur de l'équipe A communique le score du joueur B et vice versa. L'éducateur du club recevant, note alors les scores sur la feuille sous le regard de l'éducateur visiteur qui chronomètre. Les joueurs réitèrent ensuite la même procédure pour la jonglerie « pied gauche », départ ballon au sol.
5. Le but est de faire le maximum de jongles **consécutifs (sans surface de rattrapage) en un temps donné : sur 1' pour le pied droit puis sur 1' pour le pied gauche, avec obligation de reposer le pied de frappe au sol après chaque touche de balle**.
6. Le signal de départ est donné par **l'Éducateur chronométreur.** Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti, le joueur peut jongler à nouveau, **mais en reprenant le comptage à zéro**. Un seul essai sur 1 minute (1') par pied est attribué à chaque joueur. Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre. C'est le meilleur score par surface lors de chaque séquence qui est retenu.
7. A l'issue, par équipe, on additionne les 2 résultats de chaque joueur. Puis, on entoure **les 8 meilleurs résultats de l'équipe que l'on additionne**.
   Ce résultat « **Total des 8 meilleurs** » est noté sur la Fiche Jonglerie et est **reporté sur la Feuille de Match Informatisé ou Papier** de la rencontre.
8. En cas d'égalité, dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant les critères et l'ordre ci-dessous :
   - ☞ 1. **Total des 8 meilleurs joueurs** puis si nécessaire, addition du total du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 2. **Contact du pied droit uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 3. **Contact du pied gauche uniquement** : Total des 8 meilleurs joueurs puis si nécessaire du 9ème et ainsi de suite.
   - ☞ 4. En cas de nouvelle égalité, seul le Comité d'Organisation sera habilité à statuer dans le respect des règlements officiels établis par la F.F.F..